



LICENCIEMENT POUR INAPTITUDE

Par mart51

actuellement en arret de travail

j ai passe ma 1ere visite de reprise avec pour avis une inaptitude au poste de travail
2 eme visite prevue dans une huitaine pour inaptitude definitive

ma 1ere question

a partir de quand suis en preavis : date de la 2eme visite?

je crois savoir que l employeur a 30 j pour trouver un reclassement

puis je refuser ce reclassement sans perdre mes indemnites de licenciement

2eme question: quelle est ma situation pendant le preavis puisque je suis declare inapte

merci pour vos reponses

cordialement

Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement